



TIC

# Roulez malin avec Kangouroule

**Un site de covoiturage facile vient de voir le jour. Il concerne des milliers de salariés picards.**


**T**out est parti du constat de Quentin Tabuteau, chef du département qualité, sécurité et environnement d'Ajinomoto Eurolysine à Amiens, et vice-président du Club des dirigeants de l'espace industriel nord. L'hiver dernier, il prend contact avec la Chambre de commerce et de l'industrie (CCI) d'Amiens, car nombre de ses salariés cherchent des solutions intelligentes pour venir travailler sur la zone industrielle. «L'idée du covoiturage permet au salarié de faire des économies de carburant et

*aussi d'être en phase avec la philosophie de notre entreprise, qui s'inscrit dans une démarche écologique»* explique Quentin Tabuteau.

Face à la demande des entreprises locales, de plus en plus engagées en matière de développement durable, la CCI a eu l'idée de concevoir un site de covoiturage sur Internet : [www.kangouroule.fr](http://www.kangouroule.fr). Il est dédié aux entreprises du bassin d'emploi amiénois : 600 entreprises sont concernées à l'heure actuelle, soit près de 20 000 salariés picards. Soutenu notamment par la Région et l'Union européenne, ce site ne propose pas seulement un moyen économique et confortable de se rendre à son travail. Pour les initiateurs, «c'est également une source de rencontres, d'échanges, de découverte d'autres entreprises. De plus, c'est aujourd'hui l'un des meilleurs moyens d'être responsable vis-à-vis de ses déplacements et de leur impact sur l'environnement».

Gratuit, le site est réservé aux déplacements des salariés vers leur lieu de travail. Simple d'utilisation, il met automatiquement en relation les personnes qui se rendent sur la même zone d'activité, pour l'instant sur Amiens. Six zones sont actuellement couvertes : l'espace industriel nord, le pôle Jules Verne, Montières activités, la gare du nord, le cirque municipal et l'espace Debouverie. Pour utiliser ce service, chacun peut demander à son employeur si l'entreprise adhère à Kangouroule. Si c'est le cas, l'inscription peut alors se faire via un code d'accès. Il ne reste plus qu'à se connecter, indiquer sa ville de départ et préciser si l'on souhaite conduire ou être passager. Avis aux chefs d'entreprises : inscription possible auprès de la CCI d'Amiens! ■■■■

Renseignements :

 [www.kangouroule.fr](http://www.kangouroule.fr)